



# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 07 juillet 2010

### Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoints.

Mmes Valérie CARPIN – Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL -

Mrs Michel BATTISTELLA - Pierre-Marie DUPORT - Bruno FORT - Fabrice GALLET et Roland MOISSET

Absents: Mrs Alain BOUVET - Eric CURTET et Laurent JOLY

Pouvoirs : Mr Alain BOUVET qui donne pouvoir à Mr André MASLANKIEWICZ et Mr Laurent JOLY qui donne pouvoir à Mme Valérie CARPIN

Secrétaire de séance : Melle Christine COCHET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### Ordre du jour :

#### ➤ **Délibérations**

- Débat annuel sur l'eau- Rapport SOGEDO 2009
- Location logement communal
- Prestation de service pour contrôle des installations neuves d'assainissement non collectif
- Convention CAUE
- Convention cuisine centrale
- Tarif restaurant scolaire
- Demande de subvention pour plan de gestion des espaces naturels

#### ➤ **Informations diverses**

- Courrier de Madame DELBE au Conseil Municipal
- Départ du Père Page
- Point sur les projets en cours : réseau d'eau/station d'épuration/groupe scolaire
- Achat d'un pied de sirène pour CPINI
- Service ADS : réunion d'actualisation des connaissances à destination des agents municipaux et des élus

#### ➤ **Questions diverses**

**Melle Christine COCHET est nommée secrétaire de séance**

**Procès-verbal du 25 mai 2010** : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire demande au conseil d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour :

- autorisation d'engager un avocat afin de faire publier un acte de vente aux hypothèques ;
- adhésion à l'association CODUTREBC
- demande de subvention au SDIS

Accepté à l'unanimité.

## ➤ Délibérations :

- Débat sur l'eau : en raison d'une discordance relevée dans le rapport technique annuel produit par la SOGEDO et présenté par Madame Colette Blanchard, 1<sup>ère</sup> adjointe, il est décidé de reporter le vote à la prochaine séance. Une correction du document sera demandée à la SOGEDO.

- Logement communal :

Suite au départ de Mme Danielle VAUTARET, Mr le Maire fait part de la candidature de Mme Véronique DUCRUEZ. Il rappelle que le loyer s'élève à 440 € par mois et que le dépôt de garantie est égal à un mois de loyer.

Sur proposition de Mr FORT, un contrôle des installations électriques sera réalisé et des détecteurs de fumée seront installés.

Il est proposé de fixer au 15 août 2010 la mise à disposition de ce logement.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- Contrôle des installations d'assainissement non collectifs neuves : rapporteur Mme BLANCHARD qui rappelle que cette prestation était assurée par le Conseil Général mais que la commune n'est plus éligible à ce service.

Elle donne donc lecture de la proposition de la SOGEDO qui consiste en une mission de conseil au pétitionnaire au moment de l'élaboration du projet, puis en un contrôle en cours de travaux et à l'achèvement du chantier avant délivrance d'un certificat de conformité. Les élus souhaitent que la phase conseil ne fasse pas partie de la convention. Mme BLANCHARD indique qu'elle demandera une nouvelle proposition à la SOGEDO.

Le nouveau projet sera soumis au vote lors d'une prochaine séance.

- Convention cuisine centrale : à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la cuisine centrale pour la préparation et la livraison des repas de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2010/2011. Les tarifs restent inchangés : 3.90€ le repas.

Le Conseil Municipal souligne l'engagement de la cuisine centrale qui a choisi l'intégration de 20% de produits bio dès cette année 2010/2011 (la circulaire du 3 décembre 2008 en préconisait 15% pour 2010 et 20% d'ici à 2012). Dans le cadre d'une logique de développement durable, la cuisine centrale introduira 10% de produits dits fermiers, fromages inclus tel que « label rouge, AOP, AOC, IGP » ainsi que des poissons issus de la pêche durable, label « MSC : Maîtrise, Stewardship – Cournil ». Le riz des menus sera issu du commerce équitable.

Le Conseil Municipal décide de maintenir le prix de vente du repas à 3.80€.

- Convention CAUE : à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le CAUE pour une mission d'accompagnement de la commune. Elle s'inscrit dans l'opération « Cœurs de villages ». Cette mission sera d'abord consacrée à l'aménagement d'une place à Rathonod puis à un conseil sur la construction d'un nouveau lotissement au lieu dit Pré Claron.

- Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Général pour la réalisation du plan de gestion des espaces naturels. Accepté à l'unanimité.

- Mr BONNARD rappelle que la commune avait fait valoir son droit de préemption dans la vente des biens ayant appartenu au comptoir du bâtiment. Il convient maintenant de faire publier aux hypothèques l'acte correspondant à la vente du lot n°6 et il propose de confier cette mission à Maître Christian Perret avocat à Belley.

Le conseil municipal accepte et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire : 13 voix pour et 1 contre (Mr Bruno FORT).

● Mme BLANCHARD explique que l'association CODUTREBC a pour mission la défense des dessertes ferroviaires locales et la défense des intérêts des usagers. Elle propose d'apporter son soutien en adhérant à cette association (montant de l'adhésion 50€ pour les collectivités territoriales). Mr BONNARD demande au conseil de se prononcer sur deux points :

- pour le soutien de principe des élus à la desserte ferroviaire locale. Pour à l'unanimité
  - pour l'adhésion à CODUTREBC pour 9 – contre 1 – abstentions 4
- La commune adhérera donc à CODUTREBC*

● Demande de subvention auprès du SDIS pour l'achat d'un pied de sirène pour le CPINI

#### ➤ Informations :

● Point sur les travaux en cours :

- Communication des courriers de Mme DELBE relatifs à sa demande d'alignement.
- Départ du Père PAGE. Une petite cérémonie sera organisée le vendredi 27 août à 18 h 30 à la salle des fêtes. Mr BONNARD précise qu'un nouveau prêtre le remplacera et qu'il conviendra de réaliser des travaux de rénovation au presbytère.
- Résultat de l'appel d'offre pour les travaux d'eau à Cressieu. L'entreprise DUMAS TP, étant la moins disante et la mieux notée, a été retenue. Les travaux devraient être achevés en fin d'année à l'exception des enrobés qui seront réalisés au printemps prochain.
- Une réunion ayant pour thème l'actualisation des connaissances en matière d'application du droit des sols sera organisée à l'automne par Mr MARTINOD du service ADS de Culoz. Cette réunion s'adresse au personnel communal en charge de l'urbanisme ainsi qu'aux élus intéressés. En fonction de leurs disponibilités à la date de la réunion Mme BLANCHARD, Mrs FORT ou BATTISTELLA y participeront.
- Réponse négative du Conseil Général à la candidature de la commune pour la construction d'un nouveau collège.
- Réunion commission d'urbanisme le 21 juillet à 18 h00.
- Repas champêtre organisé conjointement par diverses associations communales le 29 août 2010 à 12 h au stade
- Invitation du conseil municipal à l'inauguration du showroom de l'entreprise SEGUIER le 16 juillet à 16 h 30.

#### ➤ Questions Diverses :

● Fabrice GALLET :

- regrette que le Conseil ne dispose pas du chiffrage du dernier projet retenu pour le groupe scolaire. Mr BONNARD lui indique qu'il ne s'agit que d'une esquisse et qu'une nouvelle estimation détaillée sera produite. La décision finale et définitive sera prise en toute connaissance de causes.
- fait part de sa rencontre avec l'agent d'ECOTOPE qui réalise l'étude sur les milieux naturels. Ce dernier s'interroge sur l'impact que pourrait avoir sur les zones humides l'aménagement du terrain le long de la RD 1504, au lieu dit « Les Pus ».

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 30.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 7 juillet 2010.**

**Chazey-Bons, le 8 juillet 2010**  
**Le Maire, Didier BONNARD**